

culture devrait pouvoir compter sur des prix minima périodiquement révisés et déterminés d'après le coût de production et les sacrifices que se sont imposés et s'imposent encore les cultivateurs afin de maintenir le plafond des prix. Nous ne saurions souscrire au principe voulant que les prix des denrées agricoles soient déterminés par les échanges effectués sur le marché libre. Il est vrai que les prix de certaines denrées agricoles, notamment du blé, atteindraient maintenant un niveau élevé mais, inévitablement, ils baisseront un jour dans une mesure correspondante. Nous croyons donc que ce que le cultivateur désire ce ne sont pas des prix élevés à une période et de bas prix à une autre, mais une certaine stabilité des niveaux des prix.

Le cultivateur, comme le travailleur industriel, veut un revenu juste et stable pour jouir toute l'année d'un niveau raisonnable de vie. On peut établir un tel régime en encourageant le mouvement coopératif ainsi que par les organisations dirigées par les producteurs et par les consommateurs, autorisées à régir le rassemblement, l'entreposage, le transport et le classement des céréales, des bestiaux, des fruits, des laitages et autres produits agricoles. J'admets d'emblée que ce n'est pas là une tâche facile, mais je la crois néanmoins essentielle. Et je m'empresse d'ajouter qu'éventuellement on pourra, je crois, l'accomplir.

Un revenu agricole garanti exige également un régime complet d'assurance-récoltes, non seulement dans les provinces des Prairies mais également dans les autres parties du Canada. Et pour que ce régime réussisse, il faut analyser les sols, utiliser pour l'irrigation l'eau de certaines de nos rivières, et assainir les marais et les bas-fonds dans d'autres régions du Canada. Cela contribuera également à donner du travail productif à des milliers de personnes à une époque où nous en aurons grandement besoin.

Il y a déjà un grand nombre de chômeurs. Il serait oiseux de dire que les conditions au Canada sont meilleures que dans certains autres pays. J'ignore le bien-fondé de ces paroles et je me refuse à y ajouter foi tant que je n'aurai pas des chiffres pour en prouver la véracité. Mais même si elles étaient vraies, il n'en reste pas moins que nous avons beaucoup de chômage. D'après le ministère du Travail, les emplois ont diminué de 170,000 entre le mois de juillet 1945 et le 24 janvier 1946. On estime à près d'un quart de million le nombre actuel des chômeurs.

Ne nous leurrons point. Dans son dernier rapport au ministre des Finances, en date du 8 février, le gouverneur de la Banque du Canada, nous donne l'avertissement suivant:

[M. Coldwell.]

L'avenir ne nous fournit aucun motif d'optimisme exagéré. Les problèmes majeurs de rajustement que nous pose l'après-guerre restent encore pour la plupart à résoudre. Les besoins accumulés ne résisteront pas longtemps à notre capacité productive lorsque sera complétée notre reconversion industrielle et que nous aurons porté nos stocks à leur niveau normal. L'optimisme répandu sur le continent nord-américain est dangereux s'il tend à détourner nos esprits des conditions qui nous attendent.

L'optimisme me semble beaucoup trop exagéré de l'autre côté de la Chambre. Jusqu'ici, malgré ce que nous ont affirmé les promoteurs de l'Adresse,—et ici permettez-moi, un peu tard il est vrai, de féliciter ces deux honorables députés au nom de mon parti,—jusqu'ici, dis-je, malgré les belles paroles de nos deux honorables collègues, nous gardons l'impression que le gouvernement actuel n'a pas su préparer convenablement la transition de la guerre à la paix. Sans programme d'embauchage intégral, de salaires nationaux et de politique agricole, le niveau de vie fléchira infailliblement et tout le reste suivra.

Le problème du logement et de l'établissement des anciens combattants dans des emplois satisfaisants est intimement lié à la reconversion et à l'embauchage. Même les anciens militaires qui désirent se livrer à l'agriculture éprouvent des délais interminables à obtenir une décision au sujet de la terre choisie et, parfois même, de l'aptitude de leurs épouses à partager la vie de la ferme avec eux. Je ne doute pas qu'on ait pendant l'intersession porté à l'attention de la plupart des honorables députés de nombreux cas de délais et d'enquêtes vexatoires. Il existe au pays un sentiment de désappointement et de désenchantement qui présente certains dangers. Les chinoiseries administratives du ministère des anciens combattants et d'autres services doivent disparaître le plus tôt possible.

Le parti de la C.C.F. estime qu'il n'y a point de vraie démocratie sans démocratie économique; point de vraie liberté sans liberté économique. Le temps est passé où le mot liberté ne laissait que la perspective de la famine et de l'indigence. Nous croyons de plus que seule l'étatisation des principaux moyens de production et de distribution peut réaliser la sécurité économique et la stabilité politique. Je sais que le Gouvernement n'est pas de cet avis. Cependant, c'est à lui de voir à l'efficacité de son régime, qui n'a pas répondu aux promesses formulées en juin dernier de fournir des emplois à tous les ouvriers.

Le problème du logement est intimement lié à cette question. La situation du logement est déplorable au Canada. Elle est une honte pour un pays possédant la richesse et les ressources du nôtre. Pendant des années avant le conflit, l'entreprise privée n'a pas réussi à